



Prime d'activité CAF

Par **AAC**, le **15/04/2023** à **11:56**

Bonjour, la caf a suspendu la prime d'activité de mon mari depuis le mois de février sous prétexte que je n'ai pas rempli 1 formulaire contrôle de situation que je n'ai malheureusement pas reçu, je n'ai pas eu de lettre de rappel et je n'ai pas été informée de cette suspension. Je l'ai su quand j'ai constaté que l'allocation n'était pas viré je me suis donc connectée et là...surprise.

J'ai donc rempli le formulaire le 24 mars, actuellement la caf de Saint Paul de La Réunion traite les dossiers arrivés depuis le 27 mars, mes allocations sont toujours suspendues. Ont-ils le droit de suspendre la prime d'activité vu que je fais toujours ma déclaration trimestrielle svp ? Merci d'avanc

Par **Marck.ESP**, le **15/04/2023** à **12:00**

Bonjour et bienvenue,

Cela devrait se régulariser, mais vous pouvez tenter de faire un recours

<https://www.aide-sociale.fr/reclamation-caf/>